

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

**Direction Régionale et Départementale
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Direction Départementale Déléguée
des Bouches-du-Rhône**

Arrêté portant publication de l'appel à projet relatif à la création d'un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs dans le département des Bouches-du-Rhône

**Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône**

- Vu** le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L 312-1, L 313-1-1 et R 313-4 ;
- Vu** la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs ;
- Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- Vu** le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 relatif à la procédure d'appel à projets et d'autorisation mentionnée à l'article L 313-1-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- Vu** le décret n° 2016-801 du 15 juin 2016 modifiant la procédure d'appel à projets et d'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Vu** l'arrêté de la ministre des solidarités et de la santé, du ministre de l'éducation nationale, de la ministre des sports, de la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes du 13 février 2018, portant nomination de Monsieur Jean-Philippe BERLEMONT, en qualité de directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à compter du 26 février 2018 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 8 mars 2018 portant subdélégation de signature à Monsieur Didier MAMIS, directeur départemental délégué de la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur ;
- Vu** le schéma régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur de la protection juridique des majeurs et des délégués aux prestations familiales en date du 31 décembre 2015, révisé par avenant en date du 16 janvier 2018 ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental délégué de la DRDJSCS PACA,

ARRÊTE

Article 1 :

Un appel à projet est ouvert en vue de la création d'un quatrième service mandataire judiciaire à la protection des majeurs, afin de répondre aux besoins identifiés dans le département des Bouches-du-Rhône.

L'appel à projet, joint au présent arrêté et annexé au cahier des charges en annexe 1, se déroulera selon le calendrier suivant :

- Période de dépôt des candidatures : du 13 juin au 13 août 2018
- Tenue de la commission : octobre 2018
- Date limite de notification de l'autorisation : 14 février 2019

Article 2 :

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 3 :

La Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône et le directeur départemental délégué de la DRDJSCS PACA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 11 juin 2018

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental Délégué
des Bouches-du-Rhône,

Signé

Didier MAMIS